



**AVIS DE RECRUTEMENT PAR VOIE DU PARCOURS D'ACCÈS AUX CARRIÈRES DE LA  
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE, HOSPITALIÈRE ET D'ÉTAT (PACTE) POUVANT  
DÉBOUCHER SUR UNE TITULARISATION EN CATÉGORIE C AU TITRE DE L'ANNÉE 2021**

La préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine, préfecture de la Gironde, organise, au titre de l'année 2021 le recrutement par voie du PACTE pouvant déboucher sur une titularisation en catégorie C pour la Circonscription de Sécurité Publique de PAU (64).

**Le nombre total de postes offerts est fixé à 1** : Chargé(e) de l'accueil physique et téléphonique

Conditions de recevabilité des candidatures :

Ce recrutement est ouvert aux candidats remplissant les conditions suivantes :

- Être âgé(e) de 16 à 28 ans au plus, sorti(e) du système éducatif sans diplôme ou sans qualification professionnelle reconnue et avoir un niveau de qualification inférieur à celui attesté par un diplôme de fin de second cycle long de l'enseignement général, technologique ou professionnel (niveau IV – baccalauréat) ;
- Ou être âgé(e) d'au moins 45 ans et en situation de chômage de longue durée, et être bénéficiaire du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) ou de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) ;
- Répondre aux conditions habituelles d'accès aux emplois de la fonction publique (nationalité, droits civiques, casier judiciaire, service national, aptitude physique).

Qu'est ce que le PACTE ?

Le parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et de l'État (PACTE) donne accès à :

- Un CDD de droit public d'une durée de 12 mois à 24 mois à temps plein, contenant une période d'essai de deux mois ;
- Une formation en alternance (apprentissage du métier -- et formation auprès d'un organisme de formation professionnelle) ;
- La titularisation au terme du contrat, sous réserve d'avoir donné satisfaction.

Constitution du dossier de candidature :

- la fiche de candidature PACTE ;
- une lettre de candidature ;
- un curriculum vitae décrivant le parcours antérieur de formation, et le cas échéant l'expérience acquise sur les différents emplois occupés ;
- la photocopie recto verso de la carte nationale d'identité française ;

- un justificatif de domicile ;
- pour les candidats âgés de moins de 25 ans, joindre un certificat de participation à la journée défense et citoyenne (JDC ex JAPD) ;
- la photocopie du ou des diplôme(s) obtenu(s), le cas échéant.

Les candidats doivent retirer leur dossier de candidature auprès de l'agence Pôle emploi de leur domicile ou sur le site internet pole-emploi.fr.

**Dépôt des dossiers de candidature uniquement auprès du Pôle emploi du domicile des candidats jusqu'au 27 octobre 2021 inclus (cachet de la poste faisant foi) ou sur pole-emploi.fr en indiquant les références du poste**

**Procédure de sélection et recrutement :**

Calendrier prévisionnel	
Date limite de candidature	<b>27 octobre 2021</b>
Entretiens	<b>En novembre 2021</b>
Affectation	<b>En décembre 2021</b>

Les dossiers de candidature seront examinés par une commission de sélection. Au terme de cet examen, la commission établit, pour chaque poste ouvert, la liste des candidats pré-sélectionnés, seuls admis à poursuivre la procédure sous la forme d'un entretien individuel, qui se déroulera à l'hôtel de police de Pau.

A l'issue de la procédure de sélection, la commission établit le candidat retenu ainsi qu'une liste complémentaire. Le candidat recruté bénéficie d'un contrat de droit public, par alternance, une formation rémunérée qualifiante au poste proposé.

Au terme de ce contrat, après obtention de la qualification certifiée et sous réserve de la vérification de son aptitude par une commission de titularisation, l'agent est titularisé dans le corps des adjoints administratifs du ministère de l'Intérieur après avis de la commission administrative paritaire du corps d'accueil.

Pour plus d'informations contacter le secrétariat général commun de la Gironde par mail [sgc-recrutement@gironde.gouv.fr](mailto:sgc-recrutement@gironde.gouv.fr) ou au 05 56 90 61 78 ou la DDSP 64 - Tél : 05 59 98 22 30.

Bordeaux, le **24 SEP. 2021**

la préfète

Pour la Préfète et par délégation,  
le Secrétaire Général

Christophe NOEL du PAYRAT